



INSCRIPTIONS EN MATERNELLE ECOLE DE JALLANS

Enfants nés en 2023

EN MAIRIE AUX PERMANENCES

Lundi de 9h30 à 11h30

Mardi et Vendredi de 16h30 à 18h30

Tél : 02 37 45 03 69 / population@jallans.fr

À effectuer du
02 mars au 01 mai 2026

Documents à fournir :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile
(facture de moins de 3 mois)